

calmants qui font dormir et qui tuent", écrivait le Dr S. Lachapelle.

Il avait mille fois raison. Cependant ce cri de détresse lancé, il y a quelque dix-sept ans, n'a pu encore trouver assez d'hommes courageux pour réclamer devant le Parlement l'abolition de cette loi inique, ni un Parlement assez soucieux de la santé des enfants pour prohiber la fabrication et la vente de ces empoisonneurs d'enfants.

\* \* \*

Quelles sont les conséquences immédiates et éloignées de l'usage de ces calmants?

La presque totalité des enfants buveurs d'opium ou de morphine sont des dyspeptiques, des irritables, des nerveux et surtout des constipés. Et vous connaissez les troubles qui accompagnent ou suivent un intestin d'enfant, rempli de matières fécales durant plusieurs jours consécutifs: auto-intoxication intestinale—c'est-à-dire que l'organisme s'empoisonne par lui-même par la présence de matières putrides qui séjournent trop longtemps dans l'intestin.

La muqueuse intestinale, chez l'enfant, est excessivement délicate et réagit au moindre changement dans son fonctionnement.

Chaque fois que nous sommes consultés au sujet d'un enfant qui souffre de constipation ou qui ne dort pas, nous disons: "Votre enfant boit un sirop calmant" et il est rare que nous fassions erreur.

Les sirops calmants conduisent invariablement à l'insomnie par le fait même qu'ils procurent le sommeil. Les enfants qui ne dor-